

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-200 DU 23 AVRIL 1999

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA-MASSOUGBODJI
Ministre de la Santé Publique de l'intérim de Madame
Ramatou BABA-MOUSSA Ministre de la Protection Sociale
et de la Condition Féminine pour compter du 25 avril 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi N°90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs des élections présidentielles du 18 Mars 1996 ;
- Vu le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998, fixant Composition du Gouvernement ;

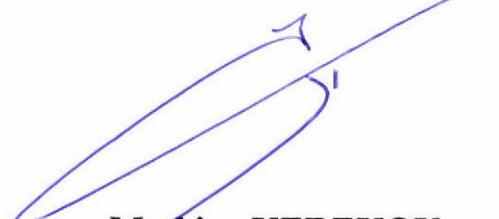
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 25 avril 1999, Madame Marina d'ALMEIDA-MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique, est chargée de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Condition Féminine, pendant l'absence de Madame Ramatou BABA-MOUSSA.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 avril 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MSP 6 - MF 4 - SGG 4
- AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO 1.